

Fiche 1 : Les enseignements de spécialités

Une solution : Les enseignements partagés

Des défis à relever

- Comment gérer l'équité de l'offre de formation dans les lycées ?
- Comment les élèves des lycées généraux pourront-ils suivre un enseignement optionnel technologique qui n'est pas proposé dans leur établissement de référence ?
- L'offre des enseignements de spécialité appelle au travail en réseau des établissements. Quel type de réseau : proximité géographique uniquement ?
- Ne risque-t-on pas de vouloir reconstituer les filières en constituant des regroupements d'enseignements de spécialités ?
- Comment réduire le risque de tension entre établissements dans les propositions d'enseignements de spécialité, certains établissements n'étant pas en capacité de proposer un panel large d'enseignements de spécialité ?
- Penser réseau et enseignement à distance : développer une ingénierie diocésaine.

Les enjeux

- Permettre aux élèves de choisir un maximum de spécialités
- Répondre aux attendus du Post Bac
- Équité entre tous les établissements
- Garder la spécificité (au regard de son projet éducatif) et attractivité de chaque établissement et laisser un libre choix des familles
- Travailler la connaissance entre les établissements et renforcer la dynamique réseau.

Les risques liés à la mise en place des enseignements partagés

- Perte d'autonomie de l'établissement sur certains champs : EDT, ...
- Choix d'un établissement par les familles en fonction de la modalité de l'enseignement : à distance ou en présentiel
- Surcout matériel et humain éventuel.

CONTRIBUTEURS

Guiraud Stéphanie, Formiris • Malinge Catherine, chargée de mission, DDEC 85 • Edgar Petit, attaché au directeur diocésain, DDEC 06 •
Xavier Mancel, Institut Sainte Geneviève, chef d'établissement • Joël Potier, chargé de mission, DDEC 51 •
Charlotte Rousselet, chargée de mission, DDEC

Les dérives (si pas de réflexion sur les enseignements partagés)

- Tendre vers des menus
- Refiliarder par des menus prédéterminés par les établissements.

Les vigilances

- Communication aux familles :
 - ▶ Valorisation d'un parcours qui développe les compétences transverses (autonomie des élèves, responsabilisation, préparation aux attendus post BAC...)
 - ▶ Convention entre établissement et mise en lien des règlements intérieurs des différents établissements concernés par celle-ci.
- Accompagnement et formation des enseignants

Des modalités d'organisation

- Déplacement des élèves entre différents établissements afin de créer des regroupements qui permettent de conserver l'offre de spécialité, voire de l'élargir, et de récupérer des heures.
- Mobilité des enseignants entre établissements liés par convention afin de pouvoir proposer des enseignements dont on n'a pas la ressource en interne.
- Spécialité avec co enseignement : enseignants répartis dans les établissements partenaires
 - ▶ Exemple parmi d'autres : « Histoire géographique, géopolitique et sciences politiques » : 2h dispensées par le prof d'histoire dans l'établissement A (élèves en présentiel dans l'établissement A et en distanciel dans l'établissement B) et 2 h dispensées par l'enseignant de SES dans l'établissement B (élèves en présentiel dans l'établissement B et en distanciel dans l'établissement A).

Quelques pistes techniques

- Développer le numérique et les plateformes (type moodle) pour permettre une offre élargie dans chaque établissement.
- Utiliser des moyens CAEC spécifiques. Idée d'un établissement virtuel avec un RNE propre attributaire de moyens et d'enseignants travaillant à distance.
- Utiliser des plateformes telle que LOREAD www.loread.net par exemple ?

Par cette entrée, il s'agit d'élargir l'éventail des propositions de parcours de formations et nous voyons aussi les opportunités suivantes :

- Permettre le travail collaboratif entre enseignants
- Développer et promouvoir le changement de posture des enseignants
- Accompagner l'élève dans son parcours de réussite en développant son autonomie dans la logique BAC-3 → BAC +3.